

ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

Huawei et UIL: un accord pour former des talents dans l'industrie des TIC

Innocent M'BADOUA
Libreville/Gabon

LE 29 janvier dernier, Huawei Technologies Gabon et l'Université internationale de Libreville (UIL) ont signé un accord de partenariat. Lequel, à terme, devrait améliorer les compétences humaines dans le domaine des TIC et l'employabilité des jeunes.

"Ce partenariat va faciliter l'orientation des jeunes vers les métiers d'avenir comme l'enseignement, l'e-santé, l'e-agriculture, l'e-commerce... C'est à ce prix que nos diplômés pourraient s'insérer dans le marché du travail et régler l'équation de l'employabilité des jeunes", a indiqué le vice-recteur de l'UIL, Pr Mavoungou. Pour la société chinoise, cet accord entre Huawei et l'UIL encouragera les étudiants à obtenir la certification Huawei et développera des

talents dotés de compétences pratiques pour l'industrie des TIC et la communauté. À terme, enseignants et étudiants devraient obtenir des compétences de rang mondial, source de développement pour les entreprises et d'enrichissement pour l'État. Cette collaboration s'inscrit dans le cadre de ICT Academy de Huawei, programme qui mobilise plus de 600 académies au monde, avec un total de plus de 1 200 instructeurs certifiés et plus de 45 000 étudiants formés chaque année. Avec l'UIL, ce programme va débiter avec la formation des enseignants aux technologies Switching et Routing, employées par les opérateurs de téléphonie mobile du Gabon. "Collaborer avec Huawei est à la fois un privilège et une opportunité", nous les en remercions", a dit Pr Mavoungou qui a salué la collaboration avec Huawei.

L'économie numérique ne peut se développer sans des talents en TIC. Ce programme sert de pont entre les entreprises et l'académie afin de créer un écosystème de talents pour l'industrie des TIC au Gabon. Il s'inscrit dans le cadre de l'inclusion numérique "TECH4ALL", lancée par Huawei et visant à élargir l'accès et les avantages de la formation aux TIC dans le monde entier. "Pour nous c'est important d'encourager les étudiants de l'UIL. Il faut travailler dur. Il faut essayer d'ouvrir l'esprit. Et dans le futur, j'espère qu'on va remplacer les ingénieurs chinois de Huawei par des Gabonais. Mais cette progression doit se faire, pas à pas, de manière solide. Avec son slogan, "au Gabon pour le Gabon", Huawei Technologies est là pour accompagner les étudiants", a conclu Feng Liam, directeur général de Huawei Technologies Gabon.



Phase de signature de l'accord entre Arthur Lemami de l'UIL et Feng Liam de Huawei.

Fermeture des frontières: la circulation des marchandises autorisée

I. M'B.
Libreville/Gabon

L'OPINION nationale fait de plus en plus pression sur le gouvernement pour une fermeture des frontières aériennes nationales. Pour elle, la nouvelle flambée de cas de coronavirus qui plombe de nouveau l'économie serait plus le fait des cas importés, provenant de France et des pays africains.

Les échanges de marchandises entre le Gabon et l'extérieur devraient toutefois se poursuivre. S'agissant de la circulation des



Les marchandises devraient circuler librement.

biens, le Gabon, qui encourage le libre-échange continental et le multilatéralisme économique, ne peut enfreindre les règles du commerce mondial. Notamment la libre circulation des marchandises et des biens de consommation. D'ailleurs, la forte dépendance du Gabon de la production alimentaire extérieure (entre 350 et 450 milliards de francs) et des

biens de consommation courants ne peut l'amener à bloquer la circulation des marchandises. En 2019, les importations ont augmenté de 15,7 %, selon les sources douanières. Le premier fournisseur du Gabon demeure la France avec une part de marché de 24,3 %, suivie de

la Belgique (10,9 %) désormais talonnée par la Chine (10,5 %). Les achats à la France ont augmenté de 6,5 % quand ceux à la Belgique ont augmenté de 21 % et ceux de la Chine de 32 %. Si les importations ont reculé de -0,49 % en 2020, elles devraient grimper de 1,73 % en 2021.

Fermeture du transport aérien: appliquer la réciprocité à l'Union européenne



Avec une part de marché importante au Gabon, Air France pourrait subir les mesures de réciprocité.

I.M'B.
Libreville/Gabon

SUITE aux mesures de restrictions adoptées par le Conseil européen, le 21 janvier dernier, le gouvernement français a décidé d'aller encore un peu plus loin au sujet du contrôle de ses frontières. Le Gabon pourrait, sans nul doute, appliquer le principe de réciprocité avec les ressortissants de l'Union européenne. En effet, le 29 janvier passé, le Premier ministre français Jean Castex a annoncé que "toute entrée ou toute sortie d'un pays extérieur à l'Union européenne sera interdite", sauf motif impérieux. Cette obligation de justification

par un motif impérieux est tout aussi valable pour les ressortissants français. S'ils souhaitent rentrer en France, ils devront justifier leur voyage, précise une source ministérielle. La mesure est entrée en vigueur à compter du 31 janvier à minuit. Selon nos sources, les mêmes règles seront appliquées aux ressortissants de l'Union européenne qui souhaitent venir au Gabon. Pour l'heure, les fréquences hebdomadaires de la compagnie Air France sont maintenues en l'état. Selon les chiffres de 2019, donc avant le Covid-19, en 73 ans de présence sans interruption au Gabon, la compagnie aérienne française a transporté 130 000 passagers par an.